les intrépides

14 - 19 juillet

dans le cadre de l'opération "colonies apprenantes" par le Ministère de l'Éducation Nationale.





Tarif catalogue du séjour (sans les aides et sans transport)

480

https://www.lesgrelodots.fr/colonies---de-vacances/#tarifs-inscription

À propos du lieu

Les Grelodots

17 rue du docteur Roy 71550 Anost

Au centre Les Grelodots, nous favorisons la débrouillardise. Avant tout, l'enfant est acteur de ses vacances. Nous sommes défenseurs de l'éducation populaire et nous développons l'accès à l'autonomie par l'exploration. Le centre s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'environnement. Ainsi, on y découvre l'éco citoyenneté tout en s'amusant!

Les enfants élaborent leur programme en concertation avec les animateurs. Aux Grelodots, nous respectons le rythme de chacun. Par conséquent, nous aménageons toujours un temps personnel chaque jour où l'enfant peut choisir à sa guise de se reposer, jouer, lire, discuter,... Aussi, nous préférons les réveils échelonnés.

Numéro de l'organisateur

0710RG0428

En plus de celui d'organisateur de séjours, avez-vous établi ou allez-vous établir un partenariat avec l'État pour tenir un rôle de prescripteur ?

Oui

Numéro de déclaration du séjour

Aucune saisie

Le séjour se déroule

à la campagne

Objectifs pédagogiques et compétences visées (être capable de...)



- Que les enfants âgés de 6 à 14 ans passent de vraies vacances en prenant conscience du vivre ensemble
- Développer la prise de choix et l'autonomie de l'enfant
- Accès à l'écocitoyenneté à l'échelle individuelle et collective (enfants et animateurs)

Dominantes

Le développement durable et la transition écologique La citoyenneté et la vie civique

Qualifications

BAFA/BAFD

Diplômes professionnels de l'animation

Partenariats locaux

Mairie, Maison du patrimoine oral de Bourgogne, ONF

Vacances scolaires concernées

Vacances d'été 2025

Détail des horaires

Juillet 2025

lundi 14 - 08:00 mardi 15 - 00:00 mercredi 16 - 00:00 jeudi 17 - 00:00 vendredi 18 - 00:00 samedi 19 - 00:00